



## Rapport d'analyse sur l'efficacité de gestion du futur Parc National de Pinselli, Soyah & Sabouyah avec « Integrated Management Effectiveness Tool » IMET 2.2

**Financé par l'Union européenne**

**Conakry, du 22 au 27 Août 2022**



## Liste des participants

N°	Nom et Prénom	Fonction	Contact/E-Mail	Institution
1	Pacifique WIMANA KIZILA	Directeur pays/Project manager OKKPS	<a href="mailto:kizila@wildchimps.org">kizila@wildchimps.org</a>	WCF
2	Traoré SALIAN	Point Focal WCF/OGPNRF	<a href="mailto:salianrabala@gmail.com">salianrabala@gmail.com</a>	OGPNRF
3	Patrick KASANGIJ	Gestionnaire du Parc PNMB	<a href="mailto:p.kasangij@wildchimps.org">p.kasangij@wildchimps.org</a>	WCF/PNMB
4	Mohamed Lamine KABA	Community Involvement Program Manager	<a href="mailto:lamine.kaba@wildchimps.org">lamine.kaba@wildchimps.org</a>	WCF/OKKPS
5	Djaka KABA	Stagiaire	<a href="mailto:djakakaba410@gmail.com">djakakaba410@gmail.com</a>	OGPNRF
6	Mamady Bruno DOPAVOGUI	Chef de site Ziama	<a href="mailto:bruno027dopas@gmail.com">bruno027dopas@gmail.com</a>	CFZ
7	Madelaine KOROMA	Park Manager	<a href="mailto:maggiekoroma@yahoo.co.uk">maggiekoroma@yahoo.co.uk</a>	NPAA
8	Ismael JALLOH	Community Conservation Manager	<a href="mailto:ismaeltesconservation@gmail.com">ismaeltesconservation@gmail.com</a>	TCM
9	Assane BEAVOGUI	Biomonitoring and Environment Program Manager	<a href="mailto:assane.beavogui@wildchimps.org">assane.beavogui@wildchimps.org</a>	WCF/OKKPS
10	Kalil DOUMBOUYA	Conservateur/ OKKPSS	<a href="mailto:kalildoumbouya5@gmail.com">kalildoumbouya5@gmail.com</a>	OGPNRF
11	Daouda Langay BANGOURA	Law Enforcement Manager	<a href="mailto:daoudakingay@gmail.com">daoudakingay@gmail.com</a>	NPAA
12	Tanou DIALLO	Chauffeur	<a href="mailto:tanoudiallo2245@gmail.com">tanoudiallo2245@gmail.com</a>	WCF
13	Gnalen SOUMAH	Traductrice français/Anglais	+224628090203	
14	Ibrahima Kalil BALDE	Coach	<a href="mailto:baldeibkhalil@gmail.com">baldeibkhalil@gmail.com</a>	CFZ

## Modération et coaching

1	Coach	Ibrahima Khalil BALDE	Chargé de suivi écologique/Ziama
2	Coach	Aboubacar SAMOURA	Directeur Général/OGPNRF
3	Coach Senior	Colonel Radar NISHULI	Spécialiste en Gestion des Aires Protégées, UNOPS/PAPFor

## Table des matières

<i>Liste des participants</i>	I
<i>Modération et coaching</i>	I
<i>Table des matières</i>	II
<i>Table des illustrations</i>	III
<i>Acronymes</i>	IV
<i>Résumé</i>	V
<i>Remerciements</i>	VI
<b>1. Contexte</b>	<b>1</b>
<b>2. Objectifs</b>	<b>1</b>
2.1. Objectif principal	1
2.2. Objectif spécifique	2
<b>3. Méthodologie</b>	<b>2</b>
3.1. Processus d'encodage du formulaire	2
3.2. Analyse préliminaire	3
<b>4. Evaluation de gestion du PNPSS</b>	<b>5</b>
<b>4.1. Présentation générale du futur parc/contexte d'intervention</b>	<b>5</b>
4.1.1. Situation administrative et localisation géographique	5
4.1.2. Vision du PNPSS	6
4.1.3. Mission du PNPSS	6
4.1.4. Objectifs du plan opérationnel du PNPSS	6
4.1.5. Gouvernance et partenariat	6
4.1.6. Superficie et indice de forme	6
<b>4.2. Niveau de contrôle de l'aire protégée :</b>	<b>7</b>
<b>4.3. Ressources humaines financières et matériels</b>	<b>7</b>
4.3.1. Ressources humaines	7
4.3.2. Ressources financières et matérielles	8
<b>4.4. Espèces phares, menacées ou endémiques</b>	<b>9</b>
<b>4.5. Pressions ou menaces :</b>	<b>10</b>
<b>4.6. Changement climatique</b>	<b>11</b>
<b>4.7. Services écosystémiques</b>	<b>11</b>
<b>5. Résultats de l'évaluation IMET 2</b>	<b>15</b>
<b>5.1. Contexte de gestion :</b>	<b>15</b>
<b>5.2. Planification :</b>	<b>18</b>
5.2.1. Recommandation	18
<b>5.3. Les intrants</b>	<b>19</b>
5.3.1. Recommandation	20
<b>5.4. Processus</b>	<b>20</b>

5.5.	Résultats	22
5.6.	Effets/impacts	23
5.7.	Synthèse de l'évaluation	23
6.	Analyse croisée	24
6.1.	Premier groupe d'indicateurs incohérents :	24
6.2.	Deuxième groupe d'indicateurs incohérents :	24
7.	Analyse SWOT (Forces, faiblesses, opportunités et menaces)	25
7.1.1.	Recommandations opérationnelles	27
7.1.2.	En cas de financement supplémentaire pour la gestion de l'aire protégée, les actions à mener selon l'équipe et la structure de gestion sont les suivantes :	27
8.	Référence bibliographique	28
9.	Annexes	28

## Table des illustrations

Annexe 1.	Résultats des analyses par élément	29
Carte 1.	Carte des limites provisoires du Parc National de Pinselli – Soyah – Sabouyah.	5
Carte 2.	Carte de couverture des patrouilles entre Juin 2021 et Avril 2022	7
Figure 1.	Relation des outils de la trousse avec le cadre d'évaluation de l'efficacité de la gestion de la CMAP. GRA. Source : Hocking et al. (2008)	3
Figure 2.	L'outil FPEIR (Forces, pressions, Etat, Impact et Réponse)	4
Figure 3.	Résultat du contexte de gestion	16
Figure 4.	Données dur la planification du site	18
Figure 5.	Synthèse des résultats des intrants	20
Figure 6.	Processus de gestion de l'AMP	21
Figure 7.	Evaluation des Résultats	22
Figure 8.	Evaluation des Effets/Impacts	23
Figure 9.	Evaluation synthèse des étapes du cycle de gestion	24
Photo 1.	Equipe d'évaluation dans le bureau de WCF à Conakry	15
Tableau 1.	Classification des indices de forme des aires protégées	6
Tableau 2.	Situation du personnel existant à pourvoir le PNPSS	8
Tableau 3.	Espèces clés de conservation du PNPSS	10
Tableau 4.	Objectifs de gestion pour le contexte d'intervention	12
Tableau 5.	Formulation des objectifs de gestion de contexte.	17
Tableau 6.	Formulation des objectifs de gestion pour la planification	19
Tableau 7.	Formulation des objectifs de gestion pour les Intrants	20
Tableau 8.	Formulation des objectifs du Processus	22
Tableau 9.	Analyse SWOT sur la gestion de l'AMP	26

## Acronymes

<b>AP</b>	Aire Protégée
<b>ACP</b>	Afrique, Caraïbe et Pacifique
<b>AGR</b>	Activité Génératrice de Revenus
<b>BIOPAMA</b>	Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées
<b>COMIT</b>	Malette pédagogique
<b>COGEF</b>	Comité de gestion forestière
<b>CMAF</b>	Commission Mondiale des Aires Protégées
<b>CBG</b>	Compagnie des Bauxites de Guinée
<b>CRD</b>	Commune Rurale de Développement
<b>CR</b>	Commune Rurale
<b>CU</b>	Commune Urbaine
<b>CSE</b>	Centre de Suivi Ecologique
<b>FC</b>	Forêt Classée
<b>FPEIR</b>	Forces, Pressions, Etat, Impact et Réponse
<b>GAC</b>	Guinea Alumina Corporation
<b>GIE</b>	Groupement d'Intérêt Economique
<b>GIG</b>	Groupement d'Intérêt Général
<b>GPS</b>	Global Positioning System (Système de positionnement du globe)
<b>IEC</b>	Information, Education, Communication
<b>IMET</b>	Integrated Management Effectiveness Tool/ Outil intégré pour l'efficacité de gestion
<b>MEDD</b>	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
<b>NPAA</b>	National Protected Area Authority
<b>OBAPAO</b>	Observatoire Régional pour les Aire Protégée en Afrique de l'Ouest
<b>OGPNRF</b>	Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune
<b>OKKPSS</b>	Outamba Kilimi - Kuru Hills – Pinselli - Soyah - Sabouyah
<b>PAG</b>	Plan d'Aménagement et de Gestion
<b>PTA</b>	Plan de Travail Annuel
<b>PNPSS</b>	Parc National de Pinselli – Soyah – Sabouyah
<b>SWOT</b>	Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
<b>TCS</b>	Tacugama Chimpanzee Sanctuary
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UICN</b>	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
<b>WAF12</b>	Paysage
<b>WDPA</b>	World Database Protected Area

## Résumé

La WCF accompagne le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) à travers un appui constant de l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF). Cet accompagnement est focalisé sur le processus de création des aires protégées et la mise en place des outils du suivi-écologique. Le paysage d'Outamba - Kilimi - Kuru Hills - Pinselli - Soyah est l'un de six paysages prioritaires identifiés dans le cadre du programme PAPFor. Ce projet de création du futur parc national de Pinselli Soyah Sabouyah (PSS) est financé par l'Union Européenne. Dans le cadre de suivi évaluation de la bonne marche des activités du projet dans la perspective de création du parc, cette première évaluation de l'efficacité de gestion « IMET » du PSS permet au projet d'avoir un score de référence pour ce futur parc national.

Un atelier d'évaluation de l'efficacité de gestion avec l'outil IMET 2 a été organisé du 22 au 27 août 2022 à Conakry au bureau de la WCF. Durant l'évaluation, les points forts et les points faibles du PSS ont été identifiés. Les points faibles ont été reformulés sous forme d'objectifs prioritaires de gestion du site, à travers des débats directs avec les gestionnaires et acteurs impliqués dans la gestion des aires protégées présents à cette assise.

La séance avait un double objectif : (i) parler de l'intérêt de l'IMET dans les AP, son évolution dans le temps, son lien avec le financement des Aires Protégées et l'Observatoire régional pour la Biodiversité et les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest, et (ii) administrer le formulaire IMET afin d'évaluer et formuler les premières recommandations avec le staff opérationnel et administratif du futur parc national de Pinselli – Soyah – Sabouyah (PNPSS). A l'issue de cette collecte, une analyse approfondie des données collectées pendant l'administration de l'outil IMET 2 par les méthodes FPEIR et SWOT a été faite en se focalisant sur les forces, les faiblesses, les opportunités et, les menaces et des pistes de solutions pour améliorer la gestion ont été proposées.

Après évaluation de six étapes de gestion, les scores suivants ont été enregistrés : contexte (56,4%), planification (25,1%), intrants (27,6%), processus (34,8%), résultats (45,83%), effets et impacts (9,7%). Le futur PNPSS dans sa configuration actuelle a un score d'efficacité de **33,07%**. Ces résultats constituent une base de référence pour mieux orienter les actions futures.

## Remerciements

Nous remercions infiniment la Wild Chimpanzee Foundation (WCF) pour la réalisation de cette initiative très importante qui va orienter la prise des décisions dans le processus de création du Parc National de Pinselli-Soyah-Sabouyah.

Un remerciement particulier à l'équipe de la WCF : Mr. Pacifique KIZILA (Directeur pays), Patrick Kasangij (Gestionnaire du Parc Moyen Bafing) pour la coordination et la facilitation du processus, à Monsieur Radar NISHULI, l'Expert et spécialiste en gestion des aires protégées de l'UNOPS Guinée, pour un accompagnement rapproché et, une assistance sans faille à toutes les difficultés rencontrées.

Nous remercions également le Directeur Général de l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF), Monsieur Aboubacar SAMOURA et la Direction de la WCF pour avoir mis à la disposition du coach des bonnes équipes des participants (Equipe de gestion et Communauté) qui ont fourni avec sincérité et honnêteté des réponses qui sont en leur maîtrise aux différentes questions du formulaire de l'outil IMET, réponses grâce auxquelles les résultats contenus dans ce rapport ont été obtenus.

## 1. Contexte

Sous le financement de l'Union Européenne, la Wild Chimpanzee Foundation (WCF) en appui au gouvernement guinéen a entamé depuis 2021 un projet de création du parc national de Pinselli – Soyah – Sabouyah (PNPSS) d'une superficie provisoire de 3 028,73 km<sup>2</sup>. Ce futur parc national est situé à la frontière entre la Sierra Leone et la Guinée. Il est réparti entre les régions de Mamou, Kindia et Faranah. Ce projet de création de parc national s'inscrit dans une initiative régionale de l'Union Européenne en appui aux six paysages prioritaires en Afrique de l'Ouest. Ce projet vise la gestion intégrée des ressources naturelles du paysage d'Outamba-Kilimi et Kuru Hillis en Sierra Léone et de Pinselli, Soyah et Sabouyah (OKKPSS) en Guinée (WAF 12)<sup>1</sup>.

En étroite collaboration avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et à travers la direction générale de l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF), la WCF développe toutes les activités nécessaires pour ériger le futur PNPSS.

En date du 05 Janvier 2022, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) a mandaté la WCF et l'OGPNRF pour mener les études de base dans la zone du futur PNPSS. Cette autorisation ministérielle est un point de départ vers un renforcement du statut de conservation de la zone du futur parc national.

Ce projet transfrontalier de 3 ans a débuté en juin 2021 et se déroule en étroite collaboration entre la WCF et le TCS qui accompagnent les institutions étatiques en Guinée (OGPNRF) et, en Sierra Léone (NPAA).

La zone de Pinselli – Soyah – Sabouyah en Guinée est reconnue comme étant une zone de haute valeur de biodiversité. Tout récemment, les premiers inventaires ont confirmé la présence d'espèces en danger critique d'extinction telles que : les éléphants de forêt, les chimpanzés d'Afrique de l'Ouest, certaines espèces de singes, le pangolin géant et des bovidés<sup>2</sup>. Le processus de création d'un parc national est donc engagé afin de protéger et conserver la biodiversité exceptionnelle de la Guinée. Il est à noter que, cet outil permet une évaluation rapide et a pour vocation de permettre un suivi de la performance de gestion d'une aire protégée au cours du temps. Dans le contexte de ce projet, l'outil va permettre de formuler les objectifs et actions nécessaires à mettre en œuvre pour renforcer le statut de conservation de la zone du futur parc national de Pinselli-Soyah-Sabouyah.

## 2. Objectifs

### 2.1. Objectif principal

Etablir la situation de référence du futur parc national de Pinselli-Soyah-Sabouyah à travers une évaluation de l'efficacité de gestion. ;

<sup>1</sup> WAF 12: Zone conservation prioritaire de l'EU dans le cadre du projet Large than elephant. <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/d5aa8385-7b19-11e7-b2f2-01aa75ed71a1>

<sup>2</sup> Premiers inventaires de faune avec un design des transects systématiques associé aux cameras pièges, WCF, 2022.

## 2.2. Objectif spécifique

- Evaluer le futur PNPSS suivant les six étapes du cycle de gestion d'une aire protégée ;
- Mettre à jour le contexte d'intervention du processus de création du futur parc national ;
- Formuler les recommandations nécessaires pour orienter les décisions au cours du processus de création du PNPSS ;
- Identifier les activités prioritaires à prendre en compte dans la planification annuelle du PNPSS ;
- Produire un rapport d'évaluation du futur PNPSS.

## 3. Méthodologie

Cet atelier s'est déroulé du 22 au 27 Août 2022 au bureau de WCF à Conakry. Une équipe pluridisciplinaire composée de 14 personnes : les conservateurs de l'OGPNRF de la réserve de Zياما, de la National Protected Area Authority (NPAA) de la Sierra Leone, un représentant de la communauté (élu local) et l'équipe de la Wild Chimpanzee Foundation. Une présentation du contexte d'application de l'outil IMET dans les AP a été assurée par le coach. Cette présentation a retracé l'évolution de l'outil dans le temps, le lien avec le financement des AP, ainsi que le rôle de l'Observatoire Régional pour les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest (OBAPAO).

### 3.1. Processus d'encodage du formulaire

Une première phase de remplissage du formulaire a été engagée avec toutes les parties prenantes ; Ensuite, une deuxième phase d'analyse s'est poursuivie au niveau de chaque axe du cycle de gestion d'une aire protégée selon la commission mondiale des aires protégées (CMA) ( **Figure 1**). Pour chaque axe, une analyse est effectuée et complétée avec les informations à jour du futur PNPSS. Ces informations concernent les aspects communautaires, environnementaux et économiques. A partir de ces informations seront proposés des objectifs de gestion pour le plan de gestion du futur parc national.

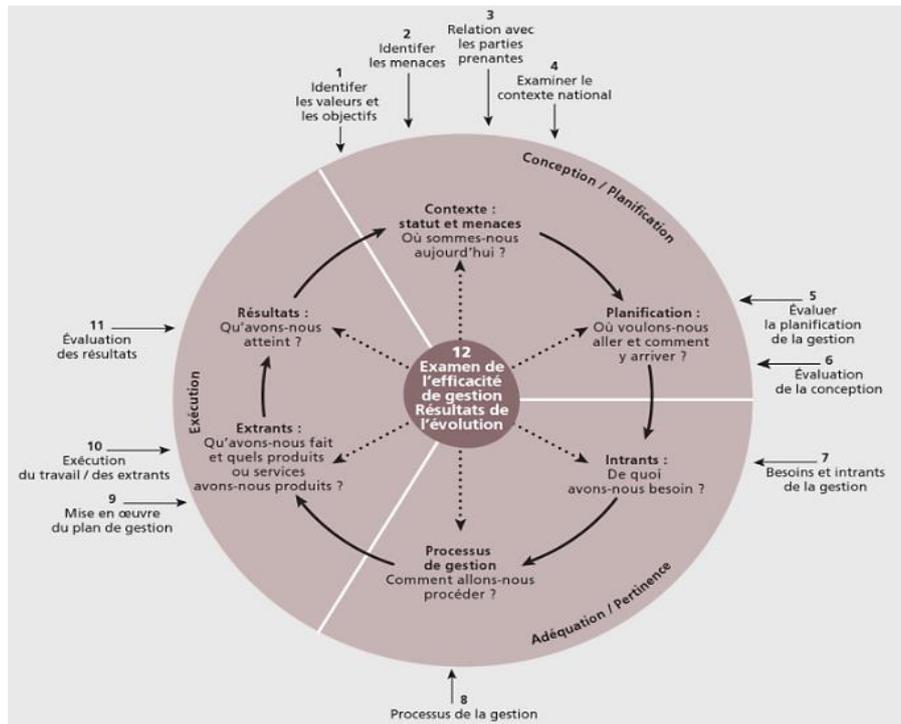


Figure 1. Relation des outils de la trousse avec le cadre d'évaluation de l'efficacité de la gestion de la CMAP. GRA.  
Source : Hocking et al. (2008)

### 3.2. Analyse préliminaire

Des actions associées sont proposées pour servir de base de réflexion à l'équipe d'analyse. Ces réflexions sont basées sur l'outil FPEIR (Forces, Pressions, Etat, Impact et Réponse). Le but visé est de déterminer les indicateurs et les conditions souhaités qui s'appliqueront aux pressions et menaces soulevées lors de l'évaluation. A ce sujet, les éléments ci-dessous ont été pris en compte lors de cet exercice comme l'indique le schéma (Fig 2) :

1. L'état des lieux avant l'évaluation sur la base des données disponibles (état des lieux, discussions approfondies avec les acteurs) ;
2. Les causes majeures et les pressions sur l'état avant ;
3. L'impact des causes majeures ou pressions ;
4. La situation ou l'état actuel ;
5. Les réponses ou solutions ;
6. Conditions souhaitées.

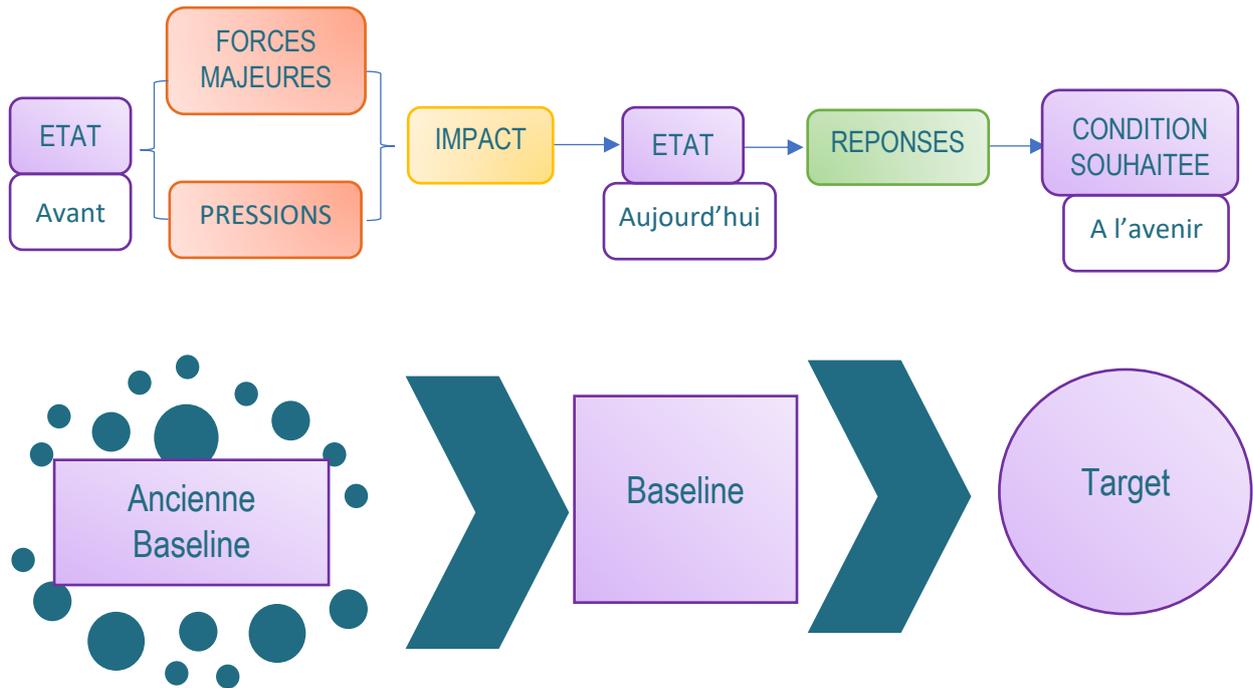


Figure 2. L'outil FPEIR (Forces, pressions, Etat, Impact et Réponse)

Des explications ont été apportées si nécessaire pour améliorer la compréhension par le coach. Ainsi, les différents acteurs et l'équipe de gestion retenue pour cette activité ont effectué l'évaluation du futur PNPSS d'une manière participative et inclusive sous la modération du coach IMET.

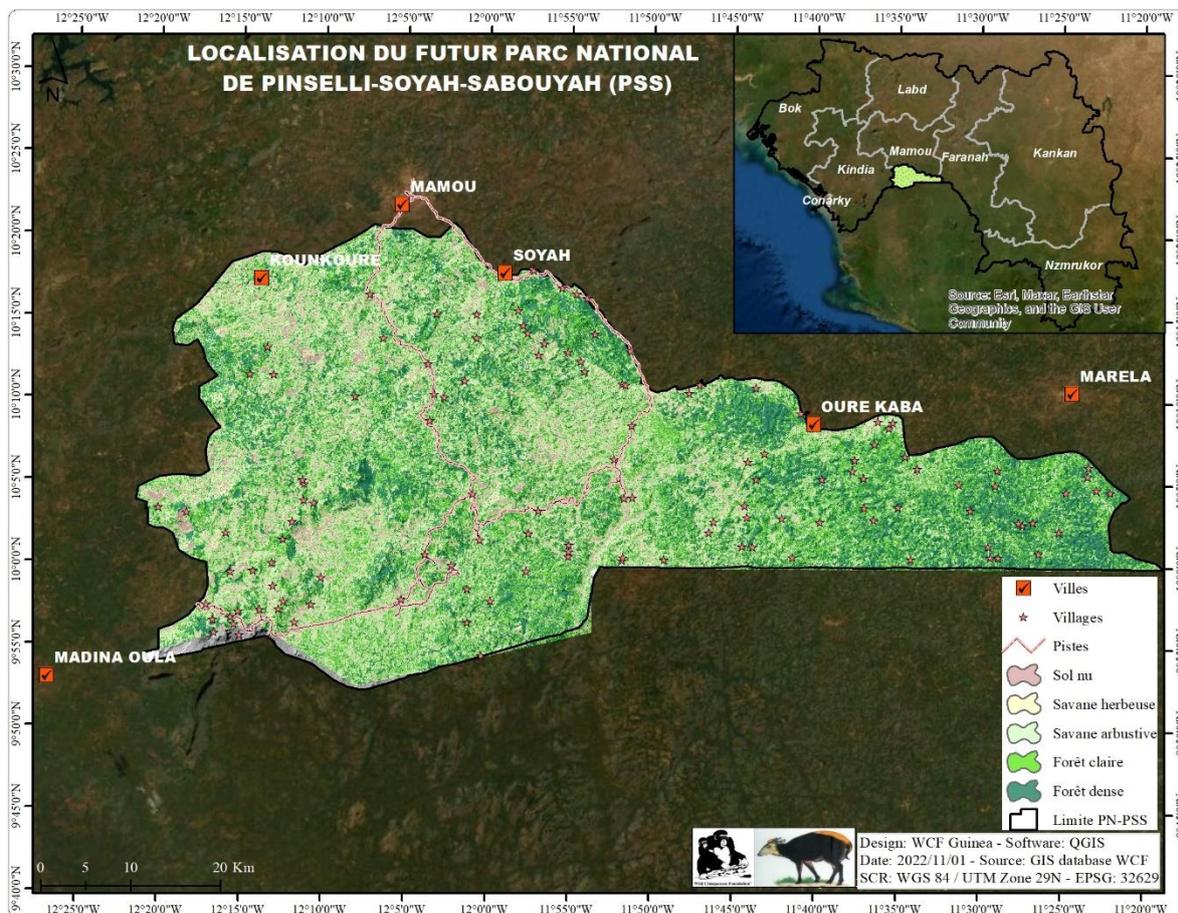
La phase de visualisation des résultats IMET est suivie par une analyse SWOT. De cette analyse se dégage les forces, les faiblesses, les opportunités et, les menaces en lien avec la gestion du futur parc national de Pinselli-Soyah-Sabouyah.

## 4. Evaluation de gestion du PNPS

### 4.1. Présentation générale du futur parc/contexte d'intervention

#### 4.1.1. Situation administrative et localisation géographique

Le futur PNPS est situé au sud de la Préfecture de Mamou et au Sud Est de la préfecture de Kindia ; à la frontière entre la Guinée et la Sierra Léone. Le PNPS fait partie d'un paysage jouxtant les deux frontières guinéenne et sierra léonaise auquel est intégré le Parc National d'Outamba-Kilimi Hills du côté de la Sierra Leone. Sur le plan administratif, la zone du Parc National de Pinselli – Soyah – Sabouyah proposée est à cheval sur les régions de Kindia (Sabouyah-Ouest), de Mamou (Sabouyah-Est, Soyah et Pinselli) et de Faranah (Ouré Kaba). Il est ainsi localisé dans les Gouvernorats de Mamou, Kindia et Faranah.



Carte 1. Carte des limites provisoires du Parc National de Pinselli – Soyah – Sabouyah.

La délimitation de la zone du Parc National de Pinselli – Soyah – Sabouyah proposée qui est de 3 028,73 km<sup>2</sup>, s'est appuyée sur les caractéristiques physiques, écologiques et humaines des lieux actuels. Les grandes zones urbaines ont par exemple été au maximum évitées, alors que les zones forestières et les rivières ont au contraire été favorisées pour la délimitation des limites provisoires. Un autre critère important a été l'existence de zones protégées dans la zone comme les forêts classées de Soyah (7,223 ha) et Pinselli (12,000 ha). Quant à la zone de Sabouyah (25,000 ha), elle n'a pas un statut clair, étant considéré potentiellement comme une ancienne réserve illégale de chasse.

#### 4.1.2. Vision du PNPSS

Assurer la viabilité et la durabilité des écosystèmes représentatifs des mosaïques forêt-savane du futur PNPSS afin de sauvegarder sa diversité biologique, en particulier sa population d'éléphants et de chimpanzés, d'augmenter sa richesse et ses services environnementaux aux bénéfices des populations animales, des populations humaines locales, du pays et de l'humanité. Renforcer la connectivité des dernières forêts tropicales en Afrique de l'Ouest.

#### 4.1.3. Mission du PNPSS

Promouvoir la survie des dernières populations d'éléphants, chimpanzés sauvages et de leur habitat.

#### 4.1.4. Objectifs du plan opérationnel du PNPSS

Les objectifs opérationnels du plan triennal qui inclue la zone de Pinselli-Soyah-Sabouyah sont les suivants :

- O1 : Promouvoir l'aménagement du territoire villageois dans le paysage OKKPS ;
- O2 : Renforcer la gestion du paysage OKKPS à travers des actions transfrontalières ;
- O3 : Accompagner le développement rural des communautés locales à travers des actions durables ;
- O4 : Renforcer les institutions étatiques dans leur mandat.

#### 4.1.5. Gouvernance et partenariat

Une gouvernance partagée qui se fera par l'implication des communautés et les collectivités. Elle se fera à travers la mise en place des groupements, l'opérationnalisation des conseils communaux, etc. qui se seront organisés autour du gestionnaire du PNPSS.

#### 4.1.6. Superficie et indice de forme

L'évaluation s'est basée sur la superficie selon les limites provisoires de la zone du parc qui est de 3 028,73 Km<sup>2</sup> et son périmètre est de 334,71 km. Ces deux paramètres ont permis de calculer l'indice de forme pour la gestion des ressources naturelles. Cet indice se calcule par le calculateur automatique de l'outil selon la formule présentée dans le tableau ci-dessous. Ainsi, l'indice de forme du PNPSS est de **1,72** correspondant à une classification « indice moyenne » comme expliqué ci-dessous.

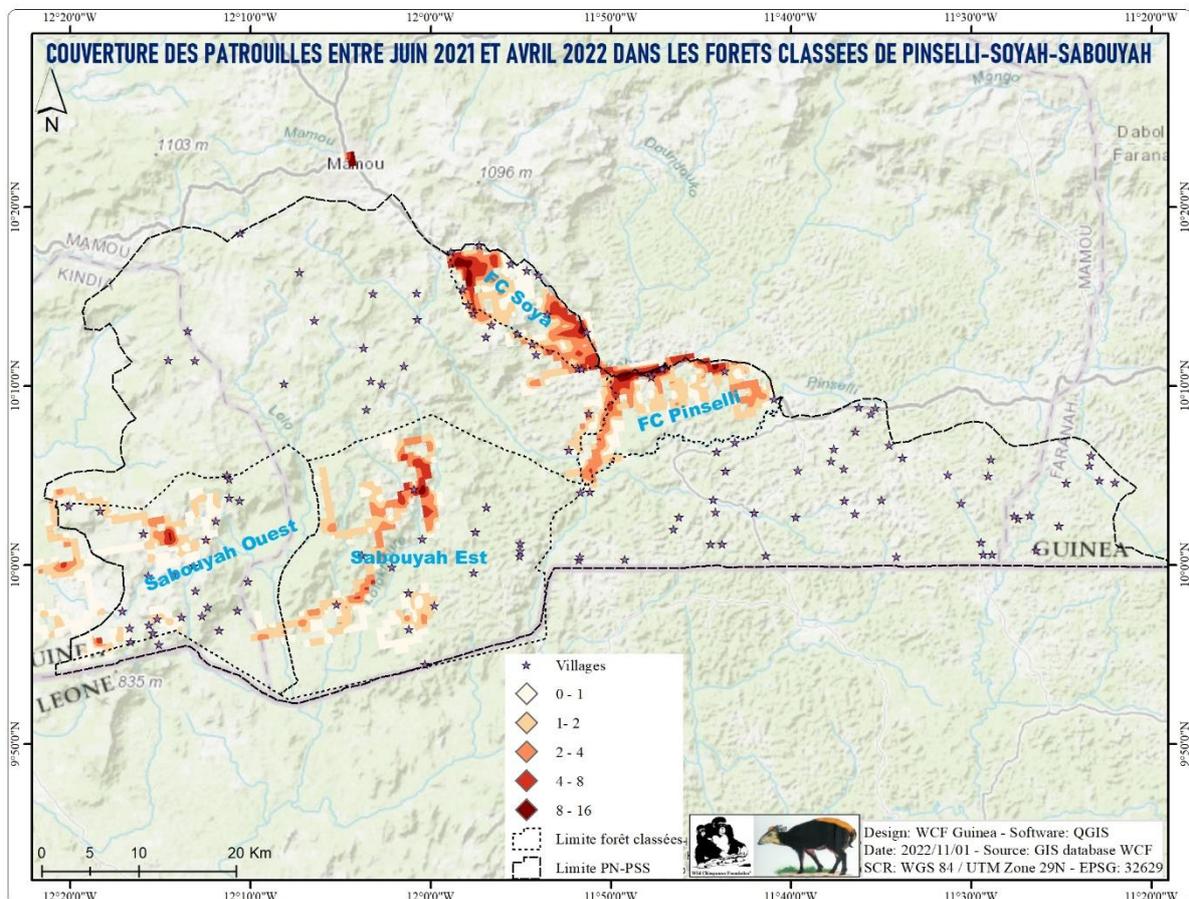
Tableau 1. Classification des indices de forme des aires protégées

Racine (3,14) / (6,28) *Périmètre/Racine (superficie)		
Supérieur à 2	1,5 - 2	1 - 1,5
Indice faible	Indice Moyen	Indice Bon

Notons que cet indice pourrait s'améliorer au cas où l'on décide d'intégrer une zone tampon dans la superficie totale du parc à créer. Il faudra ardemment en tenir compte dans le processus de création afin que la zone tampon améliore l'indice de forme qui permettrait aux espèces de se mouvoir sans crainte ou obstruction dans l'aire protégée.

## 4.2. Niveau de contrôle de l'aire protégée :

La présentation du contexte de l'étude s'impose particulièrement du fait qu'il y a deux forêts classées (Pinselli et Soyah) disposant de statut de protection ce qui n'est pas le cas pour celle de Sabouyah jusqu'à considérée comme une réserve de chasse, cependant la vision actuelle est de pouvoir ériger une superficie provisoire de 3 028,73 km<sup>2</sup> incluant ces trois forêts et une zone tampon en parc national. Disposant d'une lettre d'autorisation ministérielle, la WCF en collaboration avec la Direction de l'OGPNRF a mené les études de base dans la zone du futur PNPSS, D'autres activités comme la surveillance et le biomonitoring se font également. 21 jours de terrain par mois ont permis de parcourir 1 327Km et couvrir 37,40% de la superficie au courant de l'année 2022 (voir carte 4). Le zonage sera fait en fonction des résultats des études de base (biomonitoring, démographique, activités humaines, analyse de la couverture végétale, réseau hydrographique, coût des distances, etc.) pour mieux orienter les activités de surveillance.



Carte 2. Carte de couverture des patrouilles entre Juin 2021 et Avril 2022

## 4.3. Ressources humaines financières et matériels

### 4.3.1. Ressources humaines

Le processus de création du PNPSS requiert une attention particulière en termes de personnel. A ce jour, 8 agents conservateurs sont affectés dans la zone de Pinselli et de Soyah. Cet effectif est nettement inférieur au nombre requis pour le futur parc d'une superficie de 3 028,73 km<sup>2</sup>. Au regard des objectifs

ambitieux, il y a nécessité d'affecter des agents supplémentaires dans la zone du PNPSS. Les besoins présentés dans le tableau 2 ont été fournis par le conservateur en chef de Pinselli-Soyah-Sabouyah pour améliorer l'efficacité du staff de terrain.

Tableau 2. Situation du personnel existant à pourvoir pour le PNPSS

Fonctions	Service	Effectifs adéquats	Effectifs réels	Différences à combler
Conservateurs en chef	OGPNRF	1	1	0
Agents conservateurs	OGPNRF	20	8	12
Chefs programme de gestion	OGPNRF	3	0	3
Chef de projet	WCF	1	1	0
Financial official	WCF	1	1	0
Conseil spécial de suivi évaluation	WCF	1	1	0
Sénior GIS	WCF	1	1	0
Community involvement program manager	WCF	1	1	0
Biomonitoring involvement program manager	WCF	1	1	0
Biomonitoring & environnement field office	WCF	1	1	0
Community involvement & GIS field officer	WCF	1	1	0
Communication & éducation programme officer	WCF	1	1	0
RH, LOG & Cash	WCF	1	1	0
Ecogardes	WCF	36	16	20
Chargés d'activités	WCF	8	0	8
Animateurs communautaires	WCF	2	2	0
Chauffeurs	WCF	2	0	2
<b>Total</b>		<b>82</b>	<b>37</b>	<b>45</b>

Comme on peut le lire dans ce tableau, sur 37 agents actuellement en poste 8 seulement sont des agents de l'Etat reconnus, les autres sont des agents recrutés par les partenaires. Il est recommandé d'augmenter l'effectif des agents conservateurs pour qu'ils participent pleinement dans le processus de création et, qu'ils bénéficient du renforcement de capacités pendant cette phase de mise en place. Le mode de gestion du futur parc national de Pinselli-Soyah-Sabouyah devrait être clair à l'obtention du décret pour mieux capitaliser les ressources humaines (Etatique et Partenaire).

#### 4.3.2. Ressources financières et matérielles

Le futur PNPSS ne dispose pas d'infrastructures administrativement attribuées par l'État guinéen. Un bureau et deux autres bâtiments qui servent de retrait aux patrouilleurs sont loués par le projet. Au vu de la configuration du futur parc, ces infrastructures sont très insuffisantes pour la redynamisation des activités de surveillance. Un état des lieux se fera pour identifier les besoins et les emplacements appropriés afin de doter le site en infrastructures adéquates.

Pour le processus de création du parc, la WCF bénéficie d'un appui de l'Union européenne pour une durée de trois ans, ce fonds a permis de soutenir les activités en cours. Il est confirmé par les gestionnaires de la disponibilité d'une bonne équipe de gestion budgétaire disposant des outils comptables et financiers respectant les standards internationaux.

De plus, le salaire des agents fournis par l'Etat est directement versé dans les comptes bancaires des bénéficiaires.

L'expérience passée a prouvé que pour accompagner le processus de création d'une aire protégée, un minimum de 1.500.000 euros est nécessaire tandis que le projet qui accompagne présentement le processus ne bénéficie que de 450.000 euros. Il faudra multiplier les efforts pour la levée des fonds.

#### 4.4. Espèces phares, menacées ou endémiques

Les résultats de l'inventaire du 2011-2012 ont montré une population d'environ 17'000 chimpanzés sevrés pour toute la Guinée. Cet inventaire effectué par la WCF en collaboration avec l'OGPNRF ainsi que celui effectué par Rio Tinto en 2011 ont montré que la zone de Pinselli, Soyah, Sabouyah et Ouré Kaba présente une forte présence de chimpanzés et représente ainsi un hotspot pour cette espèce dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. De plus, la présence d'éléphants a été confirmée de façon répétée en faisant la 2<sup>ème</sup> zone en Guinée avec des représentants de cette espèce animale avec la Réserve de Ziama. De manière générale, la zone de Pinselli – Soyah – Sabouyah représente une zone à forte densité faunique avec notamment la présence de 3 vautours en danger critique, de grands carnivores comme le léopard et le lion ainsi que la présence d'hippopotames. De plus, les îlots de forêts denses et les forêts galerie de cette zone représentent les derniers refuges pour ces espèces animales mais sont très menacés principalement par les activités agricoles, la perturbation de leurs habitats et sont très sensibles au changement.

Le Jane Goodall Institute a également rapporté à plusieurs reprises de nombreuses observations de chimpanzés dans les forêts classées de Pinselli et Soyah. Cela confirme les résultats d'un inventaire précédent effectué en 1996 qui a montré une forte densité de chimpanzés dans ces deux forêts classées : 37 nids de chimpanzés ont été trouvés le long d'un transect de 5 km et 25 nids sur un autre transect de 5 km placés de manière aléatoire (Ham 1998). Plus récemment, l'inventaire effectué par Rio Tinto en 2011 a montré que la zone de Sabouyah (notamment les zones étudiées de Lolo River et Tunnel-Est) ainsi que les forêts classées de Pinselli et Soyah sont particulièrement importantes pour les chimpanzés. De fortes densités de nids de chimpanzés ont été relevées le long des transects ainsi que de hauts taux de rencontres de chimpanzés par les caméras pièges.

Les éléments recueillis sur le terrain font donc état d'une **forte présence de chimpanzés** dans la zone de Pinselli – Soyah - Sabouyah partagée entre la région de Mamou (Sabouyah-Est, Pinselli et Soyah) et de Kindia (Sabouyah-Ouest).

De plus, la zone de Pinselli – Soyah – Sabouyah est considérée comme un **hotspot d'espèces en danger**.

Le Tableau 1Tableau 3 ci-dessous reprend la liste des espèces phares, menacées ou endémiques choisies comme indicatrices de l'aire protégée lors de l'évaluation participative.

Tableau 3. Espèces clés de conservation du PNPSS

Fonctions	Statut				Estimation population
	Phare	Menacée	Endémique	Statut RL	
<i>Pan troglodytes verus</i> (Chimpanzé d'Afrique de l'Ouest)				CR	NA
<i>Loxodonta cyclotis</i> (Eléphant d'Afrique)				CR	NA
<i>Smutsia gigantea</i> (Pangolin géant)				EN	NA
<i>Phataginus tricuspis</i> (Pangolin à petites écailles)				EN	NA
<i>Osteolaemus tetraspis</i> (Crocodyle nain)				VU	NA
<i>Gyps africanus</i> (Vautour africain)				CR	NA
<i>Necrosyrtes monachus</i> (Vautour charognard)				CR	NA
<i>Trigonoceps occipitalis</i> (Vautour à tête blanche)				CR	NA
<i>Caracal aurata</i> (Chat doré africain)				VU	NA
<i>Panthera pardus</i> (Léopard)				VU	NA
<i>Genetta bourloni</i> (Genette de Bourlon)				VU	NA

#### 4.5. Pressions ou menaces :

La première menace dans la zone du futur parc national de PSS est le passage de la ligne de chemin de fer dans la zone. Malgré les engagements des acteurs sur l'application de la hiérarchie d'atténuation, il sera difficile de l'appliquer dans toute sa rigueur. Il est donc important de développer des mesures d'atténuation autant que possible et s'engager formellement sur la compensation des impacts. Il existe également un trafic de bois illégal le long de la frontière Guinée-Sierra Léone. A cela s'ajoute les tentatives des migrations des communautés qui sont à la recherche d'emplois et des terres fertiles. Cette situation s'est accentuée par l'ouverture des pistes.

Les menaces suivantes ainsi, ont été citées lors de l'évaluation IMET :

- La voie ferrée traversant le parc
- Les zones des enclaves
- L'exploitation illégale des ressources forestières ;
- L'utilisation des pesticides ;
- Le braconnage ;
- La pression démographique ;
- L'agriculture itinérante ;
- Les feux de brousse ;
- Le pâturage nomade ;
- L'érosion des sols et sédimentation ;
- Les zones commerciales ;
- L'altération et modification de l'habitat (la société chinoise) ;
- L'exploitation de carrières ;
- La carbonisation ;
- Les perches/poteaux pour construction.

L'état des lieux de la biodiversité devient aussi inquiétant que les projections sur les changements climatiques. En effet, rien que pour l'Afrique, ce sont plus de la moitié des espèces d'oiseaux et de

mammifères qui seront perdues d'ici 2100 (*source : OBAPAO*). Cela montre combien il est urgent de faire figurer les questions relatives à la biodiversité au rang de priorités de recherche certes, mais aussi de gouvernance environnementale afin d'agir au plus vite.

#### 4.6. Changement climatique

Comme dans toutes les aires protégées de la Guinée, le changement climatique n'est pas pris en compte au PNPSS de façon spécifique. Des actions de lutte contre le changement climatique notamment l'atténuation et l'adaptation sont néanmoins en cours de création.

Il est donc fondamental de mettre en place un système de suivi des effets du changement climatique dès lors que la voie ferrée en cours de construction impacte négativement les différentes ressources alentours.

#### 4.7. Services écosystémiques

Les services écosystémiques fournis par le parc reconnus par les participants se traduisent dans le service d'approvisionnement en nourriture, en plantes médicinales (pharmacopée), en matériaux de construction et en énergies.

Plusieurs autres activités socio-économiques sont pratiquées comme l'agriculture, l'élevage par le nomadisme qui constitue d'ailleurs les principales activités, viennent ensuite la pêche artisanale et l'exploitation forestière.

Au regard de tous ces aspects, des objectifs de gestion ont été formulés afin d'améliorer l'efficacité de gestion du contexte d'intervention du PNPSS selon les éléments ainsi reportés dans le tableau ci-dessous. Les objectifs et les cibles indiqués ci-dessous seront utilisés pour améliorer la gestion, et plus spécifiquement pour la planification, la mobilisation des ressources (intrants), les phases de processus et pour le suivi des activités de gestion du PNPSS.

Tableau 4. Objectifs de gestion pour le contexte d'intervention

Numéro	Indicateur	Ligne de base	Conditions souhaitées
CTX 1.7 Gouvernance, les partenariats et la désignation	Un décret de création disponible fin 2024	Lettre de mandat disponible	Obtenir un décret de création du PNPSS
	Un cadre de concertation réalisé chaque année	Un cadre de concertation réalisé l'an 1	Les cadres de concertations valident les limites provisoires du futur PNPSS
	Une subvention obtenue avec les partenaires financiers chaque année	Un partenaire existant UE	Mobiliser au moins deux partenaires financiers d'ici 2024
	Le PNPSS inscrit sur la liste de la WDPA fin 2025	Parc en cours de création	Disposition du Parc d'un numéro sur la liste de la WDPA
	Un PAG validé fin 2025	Un Plan d'action triennal existant	Disposition d'un plan d'aménagement et de gestion reprenant les besoins fondamentaux du Parc
CTX 2.5 L'extension, les limites, l'indice de configuration et la protection	Les limites extérieures sont validées par la communauté fin 2022	Une proposition des zones d'études faisant offices des limites provisoires	Définir les limites extérieures
	Un zonage proposé fin 2022	Etudes en cours (biomonitoring et études socio-économiques et démographiques)	Définir le zonage dans le PNPSS
	Au moins 25 grilles de 1x1 km couverte par mission	37,40 de la superficie couverte 2022	Augmenter la couverture de la zone de 80%
CTX 3.4 Ressources humaines, financières et matérielles pour la gestion	50 agents qualifié, mutés et formés d'ici fin 2023	8 agents 2022	Un cadre organique meublé et rendu opérationnel
	Nombre de financement drainé en 5 ans	Union européenne 2021-2024	Diversifier les sources du financement pour la rédaction et la mise en œuvre du PAG
	Nombre de matériels et équipements achetés et répartis	14 motos, 10 GPS, 8 boussoles, 15 tentes collectives	Equiper correctement selon les besoins tous les programmes de gestion
	Nombre d'infrastructures réalisées et fonctionnelles d'ici 2025	2 postes de surveillance	Doter le PNPSS en infrastructures de gestion (postes de patrouille, base vie, etc.)
CTX 4.5 Espèces animales ; ii) espèces de plante ; iii) habitats iv) couverture, utilisation et occupation des terres	La liste des espèces actualisée et disponible 2024	50 espèces de mammifères identifiées sur base des inventaires antérieures	Disposer des données fiables sur la faune
	La liste des espèces actualisée et disponible 2024	86 espèces de flore identifiées sur la base des études de 2016	Disposer de données fiables sur la flore

Numéro	Indicateur	Ligne de base	Conditions souhaitées
CTX 5.2 Pressions et menaces	Plus de 75 % de la superficie de l'AP couverte par an	37,40 % de la surface couverte 2021	Renforcer la surveillance sur le PNPSS
	Les pressions réduites de moins 30% fin 2023	27 Panneaux de sensibilisation installés	Réduire sensiblement les pressions et menaces sur le PNPSS à travers la sensibilisation et le développement des alternatives de gestion des ressources naturelles
	Une stratégie de gestion des enclaves dans le PNPSS disponible d'ici 2024	Une cartographie préliminaire sur l'ensemble des villages de la zone réalisée	Elaboration d'une stratégie de gestion des enclaves dans le PNPSS
	Une stratégie environnementale disponible 2023	Etudes de base en cours	Elaborer une stratégie environnementale pour améliorer le couvert forestier du PNPSS
	Une stratégie de gestion de pastoralisme dans le PNPSS disponible fin 2023	Le rapport des enquêtes socio-économique en cours de rédaction	Définir une stratégie de gestion de pastoralisme dans et autour du PNPSS
	Diminution d'au moins 35% d'observations des activités illégales de la chasse	Rapport patrouille annuelle, IKA est de 0,04	Promouvoir la réglementation de la chasse dans le PNPSS
	Nombre d'outils de sensibilisation sur le conflit homme faune réalisé par an	Mécanisme de gestion des plaintes et grief	Promouvoir la gestion durable des conflits homme faune
	Une stratégie disponible 2023	Une réunion de l'ensemble des acteurs réalisée le 31 Mai au cabinet du MEDD	Promouvoir une stratégie d'atténuation des impacts du chemin de fer sur PNPSS
	Nombre de groupements appuyé par an	15 GIE disponibles, 15 GIG en cours de création	Promouvoir des projets d'appui communautaire
	3 stations météorologiques rendues opérationnelle fin 2024	Inexistant 2022	Suivre de façon régulière l'évolution du changement climatique au PNPSS à travers des stations météo
	Les mesures de gestion durable des services écosystémiques sont clairement détaillées dans la stratégie de gestion environnementale	Les études de base sont en cours	Etablir les mesures de gestion durable des services écosystémiques pour les territoires villageois
	La liste des espèces actualisée et disponible 2024	50 espèces de mammifères identifiées sur base des inventaires antérieures	Disposer des données fiables sur la faune
	La liste des espèces actualisée et disponible 2024	86 espèces de flore identifiées sur la base des études de 2016	Disposer de données fiables sur la flore
	Plus de 75 % de la superficie de l'AP couverte par an	37,40 % de la surface couverte 2021	Renforcer la surveillance sur le PNPSS

Numéro	Indicateur	Ligne de base	Conditions souhaitées
	Les pressions réduites de moins 30% fin 2023	27 Panneaux de sensibilisation installés	Réduire sensiblement les pressions et menaces sur le PNPSS à travers la sensibilisation et le développement des alternatives de gestion des ressources naturelles
	Une stratégie de gestion des enclaves dans le PNPSS disponible d'ici 2024	Une cartographie préliminaire sur l'ensemble des villages de la zone réalisée	Elaboration d'une stratégie de gestion des enclaves dans le PNPSS
	Une stratégie environnementale disponible 2023	Etudes de base en cours	Elaborer une stratégie environnementale pour améliorer le couvert forestier du PNPSS
	Une stratégie de gestion de pastoralisme dans le PNPSS disponible fin 2023	Le rapport des enquêtes socio-économique en cours de rédaction	Définir une stratégie de gestion de pastoralisme dans et autour du PNPSS
	Diminution d'au moins 35% d'observations des activités illégales de la chasse	Rapport patrouille annuelle, IKA est de 0,04	Promouvoir la réglementation de la chasse dans le PNPSS
	Nombre d'outils de sensibilisation sur le conflit homme faune réalisé par an	Mécanisme de gestion des plaintes et grief	Promouvoir la gestion durable des conflits homme faune
	Une stratégie disponible 2023	Une réunion de l'ensemble des acteurs réalisée le 31 Mai au cabinet du MEDD	Promouvoir une stratégie d'atténuation des impacts du chemin de fer sur PNPSS
	Nombre de groupements appuyé par an	15 GIE disponibles, 15 GIG en cours de création	Promouvoir des projets d'appui communautaire
CTX 6.2 Changement climatique	3 stations météorologiques rendues opérationnelle fin 2024	Inexistant 2022	Suivre de façon régulière l'évolution du changement climatique au PNPSS à travers des stations météo
CTX 7.2 services écosystémiques et à la dépendance des collectivités	Les mesures de gestion durable des services écosystémiques sont clairement détaillées dans la stratégie de gestion environnementale	Les études de base sont en cours	Etablir les mesures de gestion durable des services écosystémiques pour les territoires villageois

## 5. Résultats de l'évaluation IMET 2

L'efficacité de gestion était évaluée au niveau de 6 étapes du Cycle de Gestion de la CMAP à savoir : le contexte, la planification, le processus, l'intrant, le résultat, l'effet et/ou l'impact. Ce point présente, les résultats obtenus d'une façon consensuelle avec les participants.



Photo 1. Equipe d'évaluation dans le bureau de WCF à Conakry

Les six étapes évaluées sont présentées ci-dessous :

### 5.1. Contexte de gestion :

Il faut noter que le contexte de gestion du futur PNPSS est complexe puisqu'il est réalisé à partir de l'état de deux forêts classées contiguës à une autre forêt dont l'ensemble va constituer le futur parc. Pour la troisième forêt, elle a été prospectée et une carte provisoire a été produite qui sert de base d'évaluation. Ce sont ces trois forêts mises ensemble qui constituent le prochain parc à créer.

Il est affirmé que malgré la reconnaissance par les gestionnaires des effets de changement climatique, aucun suivi de ces effets n'est aujourd'hui mis en place. Toutefois, le futur PNPSS de par sa position géographique, contribue à l'atténuation des effets de dérèglement climatique. Cependant, les résultats sont encore moins considérables à l'échelle du parc.

Pour la connaissance et le suivi des espèces, des dispositifs de suivi de la faune sont installés dans le futur PNPSS par des caméras pièges, des transects et plusieurs études ont été menées afin d'améliorer la connaissance sur les espèces (inventaire de la faune, inventaire des chimpanzés, étude d'impact de la voie ferrée, etc.). Ces informations ont permis d'atteindre un score de 43,3% sur les espèces clés de conservation. Cependant, beaucoup d'efforts doivent encore être menés pour combattre les menaces sus évoquées, au regard du score évalué à -43,1%. Pour cela, le soutien des autorités et communautés (41,2%) doit être considérablement amélioré.

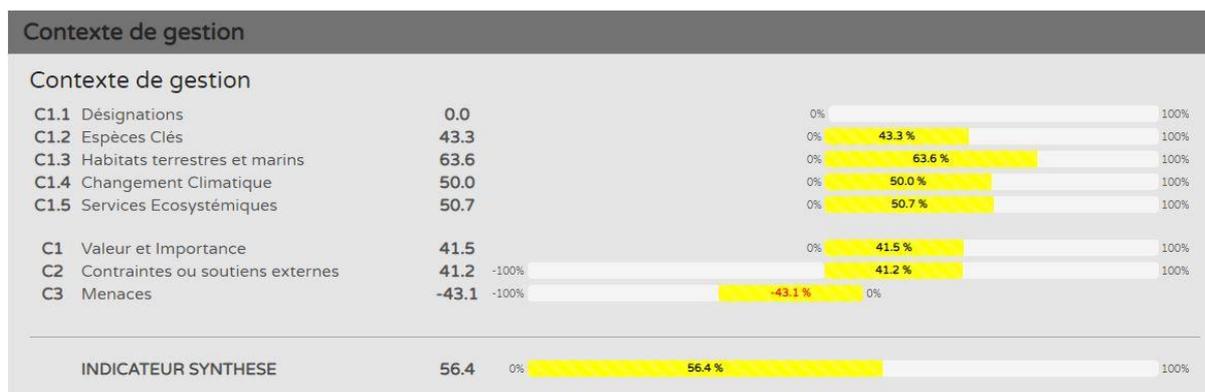


Figure 3. Résultat du contexte de gestion

Pour remédier à cette situation délicate, il est fondamental de finaliser toutes les études en cours sur les inventaires de faune et flore, socio-économiques et démographiques. Puis, de communiquer et documenter ces études pour mieux avancer dans le processus de création du parc. L'une des activités prioritaires à mener après la création du parc, serait de le doter un plan d'aménagement et de gestion qui reprendra tous ces aspects de façon précise et effective.

La stratégie de surveillance à élaborer doit être orientée vers les menaces vu le degré des menaces (-43,1%) qui manque aussi d'informations précises. Les approches de vulgarisation et sensibilisation dans le souci d'accroître le soutien politique des autorités nationales et locales doivent être renforcées.

Par ailleurs, d'autres recommandations seraient de :

- Accélérer le renforcement du statut de conservation de Pinselli et Soyah par la création de ce futur parc national ;
- Renforcer les efforts actuels de gestion par un arrêté ministériel portant processus de création du PNPS avant l'obtention du décret présidentiel ;
- Multiplier les actions de suivi des effets des actions de lutte contre le changement climatique et documenter suffisamment les services écosystémiques que procure le parc aux communautés ;
- Renforcer les sensibilisations auprès des communautés locales par les boîtes à images, la diffusion et rediffusion radio ou télé, etc. ;
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de surveillance intégrant les menaces, les plus étendues dans le parc comme la divagation du bétail, le braconnage, la présence de la voie ferrée, la présence des enclaves dans la zone et, la coupe clandestine et le commerce illicite du bois ;
- Mener de façon régulière les inventaires sur les espèces spécifiques (cibles de conservation) ;
- Renforcer les relations avec les autorités locales pour augmenter leur soutien aux activités du parc.

Pour y parvenir, les objectifs de gestion en lien avec l'étape du contexte sont résumés dans le tableau ci-dessous. Ces objectifs et les cibles indiqués seront utilisés pour améliorer la gestion, et plus spécifiquement pour la planification, la mobilisation des ressources (intrants), les phases de processus et pour le suivi des activités de gestion de l'aire protégée

Tableau 5. Formulation des objectifs de gestion de contexte.

Numéro	Indicateur	Ligne de base	Conditions souhaitées
C.1.1	Un décret de création disponible fin 2024	Disposition d'une lettre de mandat pour mener les études de base	Obtenir le décret de création du PNPSS
	Un inventaire faune et flore réalisé chaque an	Un inventaire faunique 2022	Elaborer un plan de suivi des impacts négatifs de la construction du chemin de fer dans la zone du PNPSS
C. 1.2	Densité de chimpanzé et l'éléphant déterminée chaque année	Rapport annuel du projet OKKPSS	Les espèces cibles de conservation (chimpanzé est l'Eléphant) protégées
	Listes des espèces disponibles fin 2024	Etudes de la faune et rapport Rio	Améliorer la connaissance sur les espèces floristique et faunique du PNPSS
C. 1.3	Suivre l'évolution de la dynamique forestière chaque année	Carte de classification des habitats forestiers disponible	Améliorer la connaissance sur l'état des habitats forestiers dans le PNPSS
	Un zonage disponible fin 2022	Etudes de base en cours	Mettre en place un zonage du PNPSS
C.1.4	Variation semestrielle des paramètres climatiques	Inexistant	Mettre en place un système de suivi climatique (pluviométrie, température et le niveau d'eau)
C.1.5	Une liste de service écosystémique disponible 2023	Valeur social et étude socio-économique	Identifier les services écosystémiques fourni par le PNPSS au profit de la communauté et s'assurer que cette dernière l'utilise durablement
	Plus de 75% de couverture de patrouille annuellement	37,40% de taux couverture 2022	Renforcer l'intégrité des forêts galeries et claires dans le PNPSS
	Au moins 5 réunions annuelles avec les élus locaux	Un cadre de concertation avec les élus locaux réalisé 2022	Renforcer l'implication des élus locaux dans le processus de création et gestion du PNPSS
	Un suivi trimestriel des impacts négatifs le long du chemin de fer	3 missions de suivi	Réduire les impacts du chemin de fer sur le PNPSS

Numéro	Indicateur	Ligne de base	Conditions souhaitées
C3	Plus de 75% de couverture de la surface par an	37,40 % de couverture en 2022	Réduire les impacts par l'exploitation du bois d'œuvre sur le PNPSS
	Liste des campements légaux et illégaux disponible d'ici 2022	Etudes démographique et socio-économique	Identifier le nombre de campements (villages illégaux) dans le PNPSS
	200 personnes formées sur les techniques de pratique d'agriculture durable fin 2023	Etudes socio-économiques	Lutter contre l'agriculture itinérante/sur brûlis dans la zone du PNPSS
	Plus de 75% de forêts protégées par les feux de brousse par an	Etude de base sur 10 ans	Lutter contre les feux de brousse incontrôlés dans et autour du PNPSS

## 5.2. Planification :

La planification de gestion du parc évaluée à 24, 1% reste un maillon faible. Il se justifie par le fait que le parc ne dispose pas d'un plan de gestion qui décrit les objectifs à long terme de conservation. Les limites sont pour l'instant provisoires car seules celles de Pinselli et Soyah sont officielles (6,9%). La gestion jusqu'ici est basée sur un plan triennal élaboré par le partenaire à partir duquel un plan de travail annuel est élaboré et mis en œuvre (70%). La conception/configuration du parc et les dispositions législatives restent une grande marge à combler. Il faudra accélérer la migration de deux anciennes forêts classées vers un nouveau statut de parc auquel sera jointe la nouvelle aire dénommée « Sabouyah » Il est conseillé surtout de prioriser une démarcation participative des limites avec les communautés riveraines afin d'éviter la contradiction des limites par cette dernière.

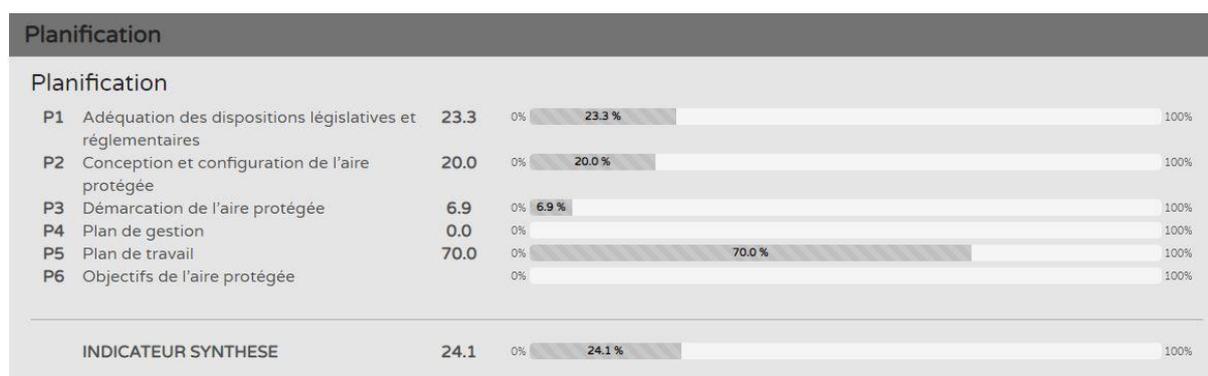


Figure 4. Données dur la planification du site

### 5.2.1. Recommandation

Au regard de toutes ces déficiences, pour une orientation appropriée il est recommandé de :

- Examiner et confirmer les limites provisoires du futur parc avec l'ensemble des parties prenantes ;
- Élaborer et exécuter un plan de démarcation physique des limites une fois le décret de création obtenu en impliquant les communautés locales afin d'éviter des futures contestations de ces limites.
- Doter le parc d'un plan de gestion intégrant les différentes préoccupations liées à sa gestion ;
- Vulgariser les textes et lois régis par l'Etat guinéen sur la protection de l'environnement.

Les objectifs de gestion pour la planification se présentent comme suit dans le tableau ci-dessous.

*Tableau 6. Formulation des objectifs de gestion pour la planification*

Numéro	Indicateur	Ligne de base	Conditions souhaitées
PX	Un PAG est disponible fin 2023	Disposition d'un plan triennal	Elaborer un plan d'aménagement et de gestion pour le PNPSS
	Un plan d'opération est évalué chaque année	Un plan d'opération pour l'année 1 disponible	Elaborer un plan d'opération annuel

### 5.3. Les intrants

Pour ce qui est des intrants, l'évaluation ressort trois grands déficits qui sont : l'information de base (7,1%), le budget actuel à (12,5%) et les infrastructures et équipements (24,0%). Ceci s'explique par le fait que le parc en cours de création. Pour ce faire, il faut des fonds importants estimés à plus ou moins 1 500 000€ par année. Pour le moment, le projet ne dispose que 450 000€ issu du projet transfrontalier entre la Guinée et la Sierra Leone pour le paysage de OKKPSS financé par l'Union européenne sous la gestion de la WCF. Quant au personnel, il est à préciser que vu le partenariat de gestion actuel dans le processus de création (PPP), sa majorité est issue de l'organisation mandatée pour accompagner le processus de création, la WCF, qui reste tout de même insuffisant. 16 conservateurs étaient à l'origine affectés par l'Etat, mais aujourd'hui il n'en reste que 8 (cadres et agents). Les 8 autres ont trouvé de nouvelles affectations sans que l'avis du conservateur en chef soit sollicité. A travers la vision de créer un réseau d'aires protégées, les autorités en gestion des parcs doivent pourvoir un personnel suffisant pour une gestion efficace et efficiente.

Le graphique ci-après donne les résultats de l'évaluation des intrants scorés à (27,6%) :

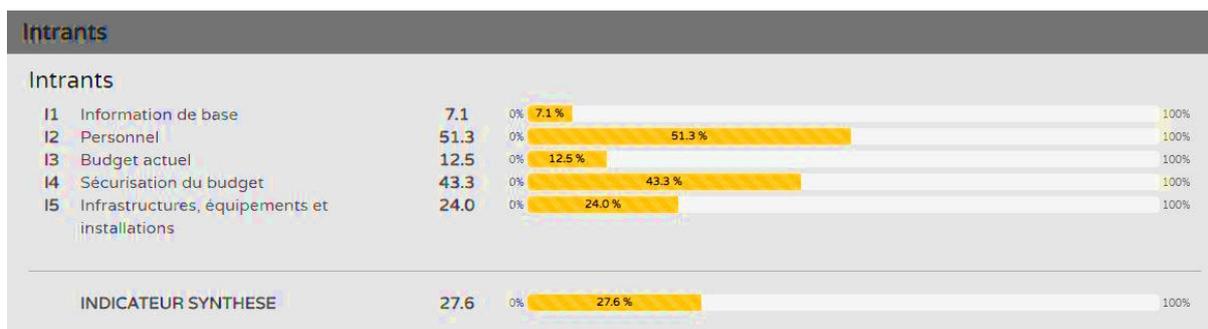


Figure 5. Synthèse des résultats des intrants

### 5.3.1. Recommandation

- Réaliser un inventaire en besoin de personnel pour meubler le cadre organique du parc ;
- Renforcer quantitativement et qualitativement le personnel en recrutant des effectifs selon les profils de poste élaborés à cet effet ;
- Construire et équiper des infrastructures propres au parc à des endroits stratégiques pour assurer un contrôle efficace du parc ;
- Pourvoir des équipements adéquats pour la protection du parc et de ses alentours.

Tableau 7. Formulation des objectifs de gestion pour les Intrants

Numéro	Indicateur	Ligne de base	Conditions souhaitées
Intrants	Nombre de personnel recruté selon le profil de poste 2023	Liste du personnel	Augmenter le budget alloué aux ressources humaines
	6 postes de surveillance et 1 base vie disponibles d'ici 2027	Location de 2 bâtiments	Doter le PNPSS en infrastructures de surveillance et une base vie adéquates
	3 véhicules, 40 motos disponibles fin 2024	3 véhicules, 40 motos disponibles fin 2024	Doter le PNPSS en équipements adéquats

## 5.4. Processus

Le processus a été évalué sur la base de 18 indicateurs regroupés en 6 thématiques clefs qui sont : 1- les Systèmes et processus de gestion interne, 2-Protection/gestion (lutte anti braconnage), 3- Relations avec les parties prenantes (conservation communautaire) ; 4. Gestion du tourisme (l'écotourisme) 5. Suivi écologique et recherche biomonitoring ; et 6 Gestion des services éco systémiques et changement climatique. Les résultats de l'évaluation du processus qui reflète la vraie mise en œuvre des activités sont repris dans le graphique n°7 ci-dessous. Ainsi, si les activités sur la gestion financière, la coopération avec les parties prenantes (60,9%) et les procédures et gestion de ressources humaines (WCF) (95,8%) sont appréciables, il reste encore beaucoup à faire pour des éléments d'importance capitale dans la gestion du parc comme les capacités et la formation du personnel (34,7%), l'éducation environnementale (26,7%), la recherche et le biomonitoring (25%), la gestion des patrouilles (18,5%), les services de

renseignement/enquêtes (16,7%), la gestion des valeurs et des aspects d'importance du parc (4%) et d'autres aspects comme le développement de l'écotourisme. Le management et le leadership interne est évalué à 66,7%.

L'évaluation globale du processus (mise en œuvre des activités) se résume à seulement 34,8%

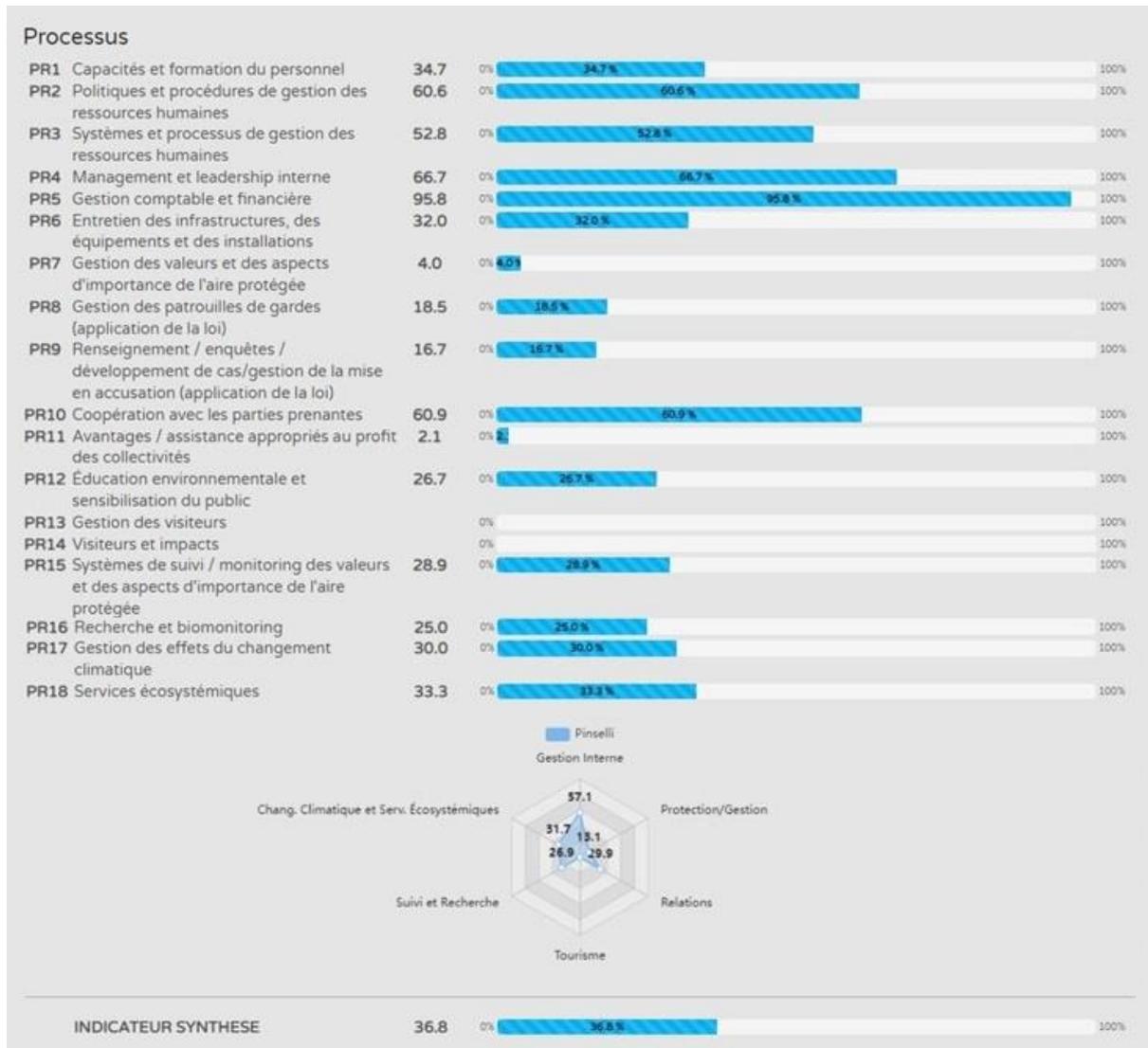


Figure 6. Processus de gestion de l'AMP

Des objectifs de gestion pour amender ce score sont formulés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 8. Formulation des objectifs du Processus

Numéro	Indicateur	Ligne de base	Condition souhaitée
Processus	32 écogardes, 16 agents conservateurs et 10 agents communautaires intègrent l'équipe de gestion du parc fin 2023	8 agents conservateurs, 16 écogardes, 2 animateurs communautaires, 8 chargés d'activités, 2 responsables de programme et 2 administrateurs 2022	Augmenter l'effectif du personnel du PNPSS
	Un plan de formation disponible d'ici 2023	Une formation biomonitoring en Sierra Leone (pôle environnement)	Elaborer un plan de formation pour le personnel
	Un PAG disponible 2024	Plan triennal	Doter le PNPSS un Plan d'Aménagement et de Gestion
	Nombre de rencontre et des dossiers suivi en justice par an	Une cellule juridique et de conformité	Améliorer le cadre de collaboration avec le service judiciaire
	Un plan de gestion de territoire villageois (PGTV) disponible fin 2024	Collecte des informations avec l'étude socio-économique et démographique	Améliorer l'implication des communautés locales dans la gestion du PNPSS

## 5.5. Résultats

Lorsque l'aire protégée met en œuvre un plan de travail, elle prend des mesures de gestion et de conservation ciblée de manière durable afin d'atteindre les résultats. Pour évaluer les résultats et/ou extrants trois indicateurs ont été pris en compte à savoir :

- i La capacité de la mise en œuvre des activités :
- ii Le degré d'atteinte des résultats ;
- iii Domination de l'aire protégée.

En termes de résultats, le score obtenu est de 45,8%, comme l'indique le graphique ci-dessous. Ce score est strictement lié au système de suivi et évaluation interne de la mise en œuvre des activités du PNPSS.

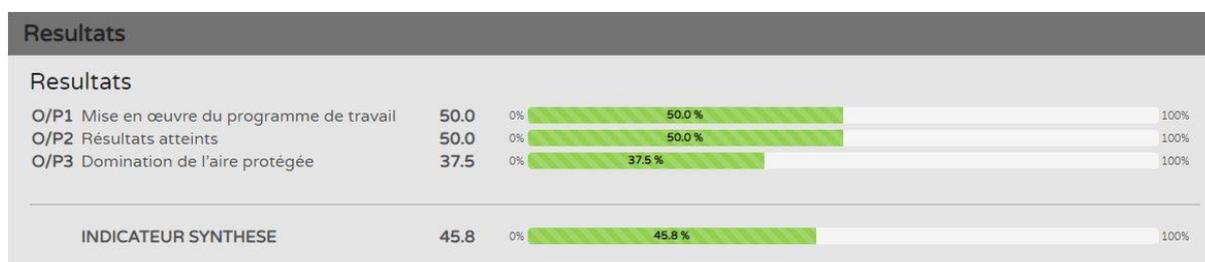


Figure 7. Evaluation des Résultats

Recommandation :

- Faire une bonne planification, avec des indicateurs SMART pour mieux évaluer les résultats après chaque exercice ;

- Opérer une meilleure allocation des moyens (humains, financiers et matériels) pour mieux atteindre les résultats ;
- Organiser des évaluations mi-parcours pour réorienter les actions en cas de déviations surtout qu'il s'agit d'un processus de création qui peut durer en fonction du temps.

## 5.6. Effets/impacts

Tous les indicateurs d'évaluation des effets et impacts constituent l'indicateur le plus faible de l'évaluation 9,7% et sont par conséquent des points d'attention. Ceci s'explique sur le fait que le parc en cours de création manque énormément d'informations de base pouvant servir d'analyse ou d'interprétation des effets et/ou impacts des activités ou d'acquis des communautés sur les ressources du parc.

Il faudrait penser à mettre en place un service dédié au suivi et évaluation des actions par rapport aux repères de progression préalablement. Il est recommandé de mettre en place des outils et un service qui suivrait les effets des actions du parc en se référant aux repères de progression à fixer à la définition de chaque objectif à atteindre. La figure ci-dessous montre la statistique des effets/impacts de gestion.



Figure 8. Evaluation des Effets/Impacts

## 5.7. Synthèse de l'évaluation

L'efficacité de gestion était évaluée au niveau de 6 étapes du Cycle de Gestion de la CMAP. Les scores suivants ont été enregistrés : contexte (56,4%), planification (25,1%), intrants (27,6%), processus (34,8%), résultats (45,83%), effets et impacts (9,7%). Le futur PNPSS dans sa configuration actuelle a un score d'efficacité de **33,07%**. Ces résultats constituent une base de référence pour mieux orienter les actions futures.

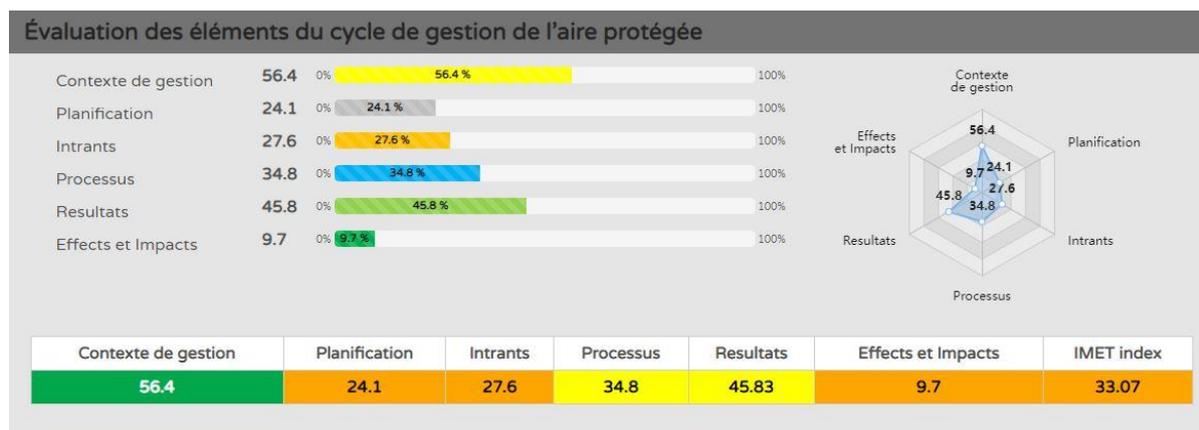


Figure 9. Evaluation synthèse des étapes du cycle de gestion

## 6. Analyse croisée

Une analyse croisée visant à identifier d'éventuelles incohérences dans les scores de l'analyse IMET a été faite. Elle a consisté à identifier des indicateurs qui dégagent des différences significatives. Le seuil de différence significative est fixé à 20 points de pourcentage pour les questions mesurées sur l'échelle (min : 0 — max : 100). Ci-dessous, deux indicateurs pour lesquels une différence dépassant le seuil prédéfini a été identifiée lors de notre évaluation croisée.

### 6.1. Premier groupe d'indicateurs incohérents :

L'aire protégée a-t-elle clairement identifié et intégré les espèces clés dans sa gestion ? Existe-t-il des mesures de gestion spécifiques pour les valeurs clés et les menaces qui pèsent sur l'aire protégée ?

**Note explicative :** il est clairement identifié dans la fiche du projet de création du parc, les cibles prioritaires de conservation pour lesquelles le parc doit être créé ainsi que les ambitieux résultats à atteindre. Cependant, la gestion actuelle ne dispose d'aucune mesure spécifique développée pour la préservation de ces valeurs au vu des menaces (braconnage, la divagation des bétails, l'agriculture itinérante, la sécheresse ; etc.) qui pèsent sur l'aire protégée.

Ceci devient donc une priorité lors de l'élaboration ou la révision du plan de travail qu'utilise aujourd'hui le site pour sa gestion.

### 6.2. Deuxième groupe d'indicateurs incohérents :

Existe-t-il un plan de gestion ; est-il adéquat et pratique à mettre en œuvre pour l'aire protégée ?

Le budget et les ressources financières sont-ils bien gérés pour répondre aux exigences et priorités essentielles de gestion de l'aire protégée ?

**Note explicative :** Le parc ne dispose pas d'un plan de gestion actuel, ceci handicape l'orientation de la gestion à long terme. Cependant, pour orienter sa gestion à court terme, il a développé un plan triennal soutenu par la fiche de projet qui décrit avec clarté les objectifs de gestion. La question orientée vers le

plan de gestion rend cet indicateur incohérent mais l'on doit noter que le Plan triennal actuellement utilisé reste toutefois cohérent.

Pour ce faire, il sera nécessaire pour les gestionnaires du futur parc de continuer, en même temps que le processus de création, à collecter les données pour l'élaboration du PAG. Bien que le personnel de WCF appuie de façon transparente et efficace les fonds alloués pour les activités du processus, il sera également l'occasion pour WCF de former quelques agents dans la bonne gestion financière pour éviter ces incohérences.

## 7. Analyse SWOT (Forces, faiblesses, opportunités et menaces)

Au bout de cette évaluation de l'efficacité de gestion du PNPSS, une analyse SWOT a été effectuée dans l'idéal pour orienter les décisions ultérieures dans la gestion. Les résultats sont présentés dans le tableau 8 ci-dessous. En cela, certaines priorités qui découlent de l'analyse sont les suivantes :

- Finaliser les études de base et produire les rapports pouvant servir de base pour définir les limites des zones (zonage) ;
- Disposer d'un décret de classement pouvant intégrer l'ensemble des limites provisoires après études de faisabilité de celles-ci ;
- Pourvoir un personnel suffisant (étatique et partenaire) pouvant mener à bien les activités de patrouilles et d'inventaires dans les différentes zones du parc et les doter en équipements efficaces et efficients ;
- Elaborer un plan d'aménagement et de gestion du parc reprenant une planification objective et efficace ;
- Gérer durablement les ressources (promotion d'une agriculture durable, organisation du nomadisme pastoral, gestion des feux de brousses, aménagement du territoire villageois) ;
- Renforcer la surveillance dans le futur PNPSS à travers l'élaboration d'une stratégie adaptée aux menaces identifiées et évaluées (étendue, gravité, irréversibilité), le recrutement des effectifs qui manquent selon les profils de postes élaborés par le parc et la dotation des équipements et matériels adéquats ;
- Construire les bases vie et des postes de contrôle ;
- Matérialiser les limites physiques du PNPSS selon le décret de création ;
- Rendre dynamiques et fonctionnelles les structures de gouvernance participative ;
- Recruter des officiers de police judiciaire ;
- Mettre à l'échelle les actions de restauration du paysage à travers la RNE et la RNA dans le PNPSS et ses corridors ;
- Mettre en œuvre du programme touristique ;
- Approfondir la connaissance sur la quantification des services écosystémiques fournis par le PNPSS après sa création afin de contribuer à l'auto financement du parc ;
- Elaborer et mettre en œuvre à 100% un plan de formation annuellement ;
- Renforcer la coopération externe du PNPSS avec la NPAA de la Sierra Léone dans la gestion transfrontalière ;
- Développer un programme agrosylvopastoral en respect de la nature dans la zone d'influence du PNPSS ;
- Appuyer les activités de conservation et aménagement du territoire
- Elaborer et mettre en œuvre un vaste programme d'IEC en collaboration avec les acteurs locaux.

Tableau 9. Analyse SWOT sur la gestion de l'AMP

Points Forts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposition d'une lettre de mandat du MEDD portant processus de création du parc</li> <li>• Une fiche de projet validée par la Direction Générale de l'OGPNRF</li> <li>• Collaboration entre partenaires de gestion (étatique et privé)</li> <li>• Deux forêts classées (Pinselli et Soyah) qui disposent des documents légaux</li> <li>• Bonne gestion des ressources financières</li> <li>• Une planification annuelle à jour</li> <li>• Un plan triennal avec les objectifs qui définissent clairement le processus de création</li> <li>• Disposition d'un système fonctionnel de suivi évaluation</li> <li>• Un programme de biomonitoring défini (caméras piège)</li> <li>• Un staff permanent et opérationnel</li> <li>• Disposition des moyens de déploiement (moto) et de surveillance (GPS, CyberTraker, boussole, smartphone, tentes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance du personnel étatique</li> <li>• Insuffisance du budget pour couvrir toutes les activités du processus de création du parc</li> <li>• Manque d'infrastructures adéquates</li> <li>• Manque de véhicule</li> <li>• Absence d'un PAG</li> <li>• Absence d'un décret de classement</li> <li>• Absence des limites matérialisées</li> <li>• Absence de zonage</li> <li>• Absence d'un plan de formation du personnel</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne collaboration avec les élus locaux</li> <li>• Bonne collaboration avec les entreprises minières (Winning Consortium Simandou Railway et Rio Tinto)</li> <li>• Les ressources biologiques encore présentes</li> <li>• La gestion transfrontalière avec la Sierra Leone</li> <li>• Appartenance à des réseaux de conservation (WAF12 et OGPNRF)</li> <li>• Intérêt des bailleurs pour des projets de conservation transfrontaliers</li> <li>• Possibilité de développer un OFFSET avec les entreprises minières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction du chemin de fer à travers le PSS</li> <li>• Feux de brousse incontrôlés</li> <li>• Installation illégale des campements (habitations et miniers) et hameaux</li> <li>• Exploitation illégale du bois</li> <li>• L'ouverture de nouvelles pistes d'accès</li> <li>• Braconnage</li> <li>• Elevage extensif</li> <li>• Agriculture sur brûlis</li> <li>• Utilisation des pesticides</li> <li>• Introduction des sachets plastique</li> <li>• Sécheresse</li> </ul>

D'autres recommandations complémentaires y sont formulées, notamment :

### 7.1.1. *Recommandations opérationnelles*

- Ecrire un PAG et le mettre en œuvre ;
- Recherche de financement additionnel pour finaliser le processus de création ;
- Mettre en œuvre la stratégie d'atténuation des impacts négatifs liés à la construction du chemin de fer ;
- Développer un projet d'atténuation et de compensation pour garantir la protection durable des espèces phares (chimpanzé et éléphant) du futur PNPSS ;
- Diffuser les résultats des études de base pour orienter les objectifs du PAG ;
- Finaliser le zonage.

7.1.2. En cas de financement supplémentaire pour la gestion de l'aire protégée, les actions à mener selon l'équipe et la structure de gestion sont les suivantes :

- La restauration du paysage forestier
- Le renforcement de la surveillance et la lutte anti trafic
- La promotion des techniques agroécologiques et des filières chaînes de valeurs ajoutées (CVA)
- La lutte contre les feux de brousse au niveau paysage
- Le développement d'un programme de gestion durable de pastoralisme et de transhumance
- Les inventaires spécifiques des espèces phares (éléphant, chimpanzé, léopard, l'hippopotame commun, ichtyofaune, etc.)
- Faire des études sur la séquestration du carbone
- Mettre en place un Partenariat Public et Privé pour la gestion du PNPSS

## 8. Référence bibliographique

**Carlo P., Domoina R., & Donald J.D. (2015)**, Mallette pédagogique pour effectuer la mission de coaching d'amélioration de la gestion des aires protégées et le développement du système d'information de l'observatoire des aires protégées et de la biodiversité du programme BIOPAMA (COMIT), Gland, Suisse : UICN. 128pp.

**2022 - 07 - OKKPS - Rapport des activités menées dans le paysage transfrontalier OKKPS** par la WCF en Guinée et le Tacugama Chimpanzee Sanctuary en Sierra Leone

**Rapport semi-annuel 2022-WCF Guinée** Juillet 2022

**Rapport de Mission dans la Réserve de Faune de Sabouya**, Colonel Sow Mamadou Bhoie DGA  
OGPNRF Sékou Kourouma Conservateur Iles de Loos Mamadou Aliou Diallo DNEEF

**Fiche de projet de création du Parc National de Pinselli-Soyah-Sbouyah PNPSS** dans les préfectures de Mamou, Kindia et Faranah, à vocation de conservation de la biodiversité et d'appui au renforcement des capacités de gestion

Planification annuel Mai 2021-Mai 2022 du projet OKKPS. WCF, 2022.

## 9. Annexes



## Annexe 1. Résultats des analyses par élément

Contexte de gestion <b>56.4</b>	Valeur et Importance 41.54	Contraintes ou soutiens externes 41.18	Menaces -43.07					
	Valeur et Importance	Désignations 0	Espèces Clés 43.33	Habitats terrestres et marins 63.64	Changement Climatique 50	Services Ecosystémiques 50.74	Valeur et Importance 41.54	
Planification <b>24.1</b>	Adequation des dispositions législatives et réglementaires 23.33	Conception et configuration de l'aire protégée 20	Démarcation de l'aire protégée 6.94	Plan de gestion 0	Plan de travail 70	Objectifs de l'aire protégée -		
Intrants <b>27.6</b>	Information de base 7.07	Personnel 51.28	Budget actuel 12.5	Sécurisation du budget 43.33	Infrastructures, équipements et installations 24.01			
Gestion Interne <b>55.19</b>	Protection/Gestion	Protection/Gestion 13.1	Relations 29.9	Tourisme -	Suivi et Recherche 26.9	Chang. Climatique et Serv. Ecosystémiques 31.7		
	Gestion Interne	Capacités et formation du personnel 34.72	Politiques et procédures de gestion des ressources humaines 60.61	Systèmes et processus de gestion des ressources humaines 52.78	Management et leadership interne -	Gestion comptable et financière 95.83	Entretien des infrastructures, des équipements et des installations 32.01	Gestion Interne 55.19
	Protection/Gestion	Gestion des valeurs et des aspects d'importance de l'aire protégée 3.97	Gestion des patrouilles de gardes (application de la loi) 18.52	Renseignement / enquêtes / développement de cas/gestion de la mise en accusation (application de la loi) 16.67	Protection/Gestion 13.1			
Processus <b>34.8</b>	Relations	Coopération avec les parties prenantes 60.87	Avantages / assistance appropriés au profit des collectivités 2.08	Education environnementale et sensibilisation du public 26.67	Relations 29.9			
	Tourisme	Gestion des visiteurs -	Visiteurs et impacts -	Tourisme -				
	Suivi et Recherche	Systèmes de suivi / monitoring des valeurs et des aspects d'importance de l'aire protégée 28.89	Recherche et biomonitoring 25	Suivi et Recherche 26.9				
	Chang. Climatique et Serv. Ecosystémiques	Gestion des effets du changement climatique 30	Services écosystémiques 33.33	Chang. Climatique et Serv. Ecosystémiques 31.7				
Resultats <b>45.83</b>	Mise en œuvre du programme de travail 50	Resultats atteints 50	Domination de l'aire protégée 37.5					
Effects et Impacts <b>9.7</b>	Atteinte des objectifs de conservation 0	Conditions et tendances des principaux éléments de conservation de l'aire protégée -61.16	Effets et résultats des intervenants sur la qualité de vie des acteurs locaux -					